

Avis de constitution

SOCIETE « ELITE GOLD MINING » en abrégé « EGM »

Siège Abidjan Cocody Riviera palmeraie, Rosiers

Programme 5 en face de l'hôtel Belle Côte, Lot 159, Ilot

14, 12 BP 347 Abidjan 12., Lot 159, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2026, et enregistrés le 05/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELITE GOLD MINING » en abrégé

« EGM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE ou à l'étranger :

- Exploitation minière

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Riviera palmeraie, Rosiers
Programme 5 en face de l'hôtel Belle Côte, Lot 159, Ilot
14, 12 BP 347 Abidjan 12., Lot 159, Ilot 14

Dirigeant(s) M KROUMAN IDRIS MAXIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00546 du 15/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02745/GTCA/RC/2026 du 15/01/2026

